MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 58703 du 2 juillet 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »

NOR : *INTJ1226857S*

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2011 (NOR: IOCJ1109309A) portant dissolution du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie de Vélizy-Villacoublay (Yvelines) et création du commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale de Vélizy-Villacoublay (Yvelines);

Vu la décision n° 119097 du 2 décembre 2011 (NOR: IOCJ1128673S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2012:

Nogues, Pascal	Nigend : 120 491	Numéro de livret de solde : 5 220 167

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2012:

Wurtz, Béatrice	Nigend : 137 798	Numéro de livret de solde : 5 281 799

Fait le 2 juillet 2012.

Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. Morterol